

Bilan du cycle sur les victimes de violences conjugales en Avant-Pays Savoyard

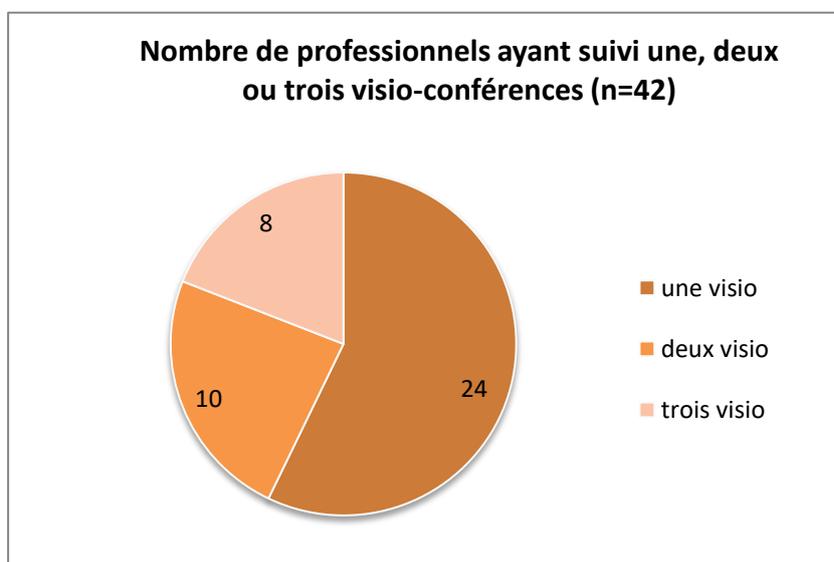
Pour rappel, le projet de ces visio-conférences/débat a été porté par un groupe pluri professionnel qui souhaitait relancer une dynamique collective consacrée aux violences conjugales en Avant-Pays Savoyard. Il a été noté le besoin de partager le « qui fait quoi » sur le territoire, de mutualiser les informations. Ce cycle a permis de mettre en évidence la nécessité pour chacun à agir ensemble, de favoriser l'interconnaissance des pratiques dans les différents secteurs du médical, du social et du juridique, de (re)faire émerger des besoins notamment en formation et d'être outillé pour la prise en charge des victimes.

Visio 1 du 08/03/2021 :
« Violences conjugales, posture d'un soignant » - Intervention d'Aurélie David-Gruselle, Maison de santé de Saint-Genix.

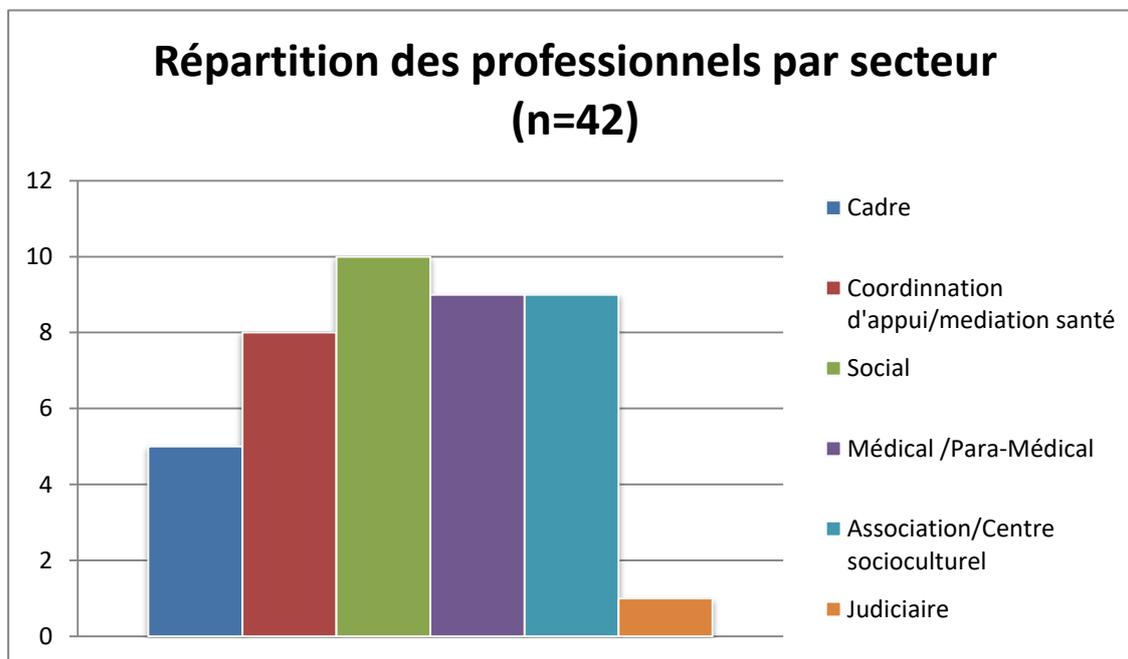
Visio 2 du 04/06/2021 :
« Regards croisés sur l'accompagnement des femmes victimes de violences » - Intervention de Caroline, SaVoie de Femmes et d'Armelle Allard et Caroline Mouhat, assistantes sociales du Département

Visio 3 du 06/07/2021 :
« Prise en charge des personnes victimes de violence conjugale : aide aux victimes et interventions judiciaires » - Intervention de Solène De Fragier, AVIJ des Savoie et de l'Adjudante Clementi, Brigade de Chambéry.

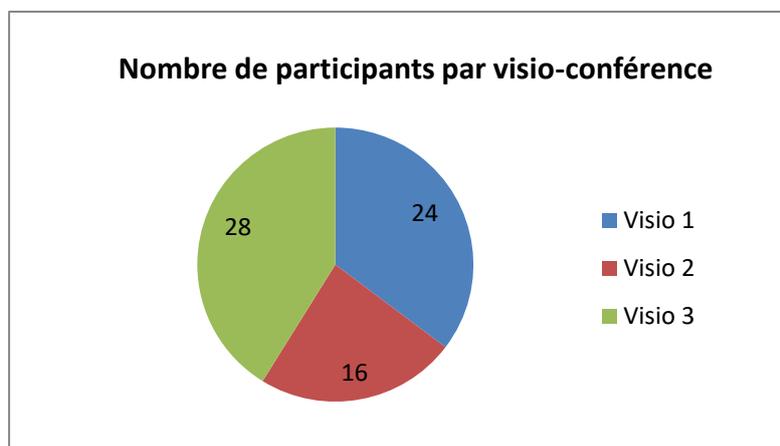
24 professionnels ont participé à au moins une visio-conférence, 10 professionnels ont participé à deux visio-conférences et 8 professionnels ont participé aux trois visio-conférences du cycle soit **42 professionnels au total**.



Parmi ces professionnels, 10 sont issus du social (assistante sociale, conseiller conjugal), 9 sont issus du médical et paramédical (IDE, médecin et psychologue), 8 travaillent comme coordonnatrice d'appui ou médiatrice santé, 9 sont bénévoles ou salariés d'association ou centre socioculturel (logement, addiction, précarité, aide aux victimes), 5 ont des fonctions d'encadrement, 1 personne est issue du judiciaire.

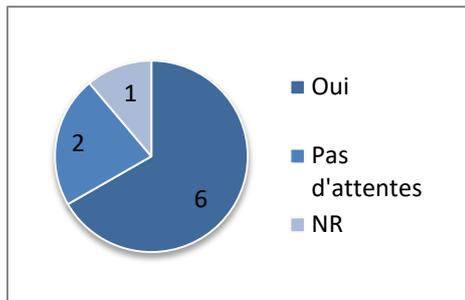


Nous notons une participation de 24, 16 et 28 professionnels lors de, respectivement, la première, seconde et troisième visio-conférence.

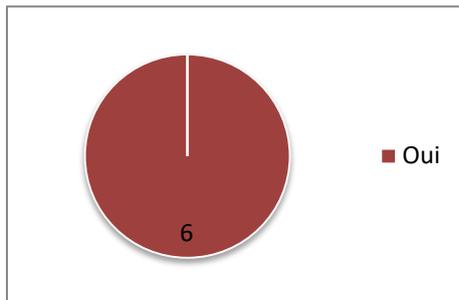


Nous avons une moyenne de près de 37% de réponses aux questionnaires d'évaluation qui nous a permis de réaliser ce bilan. Un grand remerciement pour ces retours.
Pour la bonne lecture des graphiques suivant, NR signifie « Non répondu ».

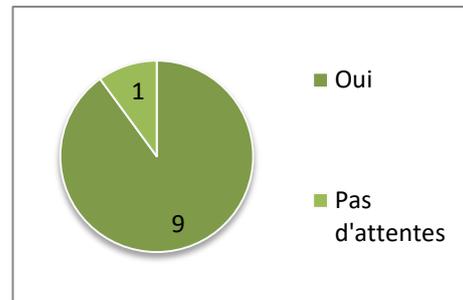
Cette rencontre a-t-elle répondu à vos attentes ?



Visio 1 : « Très satisfait avec l'envie d'en apprendre davantage ». « Agréablement surpris ». « Difficile à suivre sans bagage médical ».

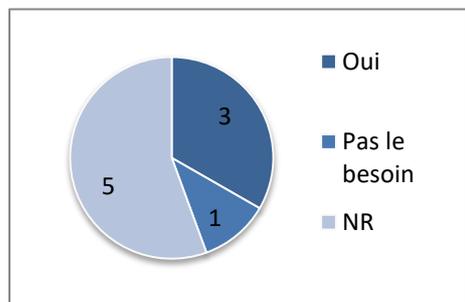


Visio 2 : « Très satisfait de découvrir ces pratiques professionnels », « les regards croisés étaient très intéressants ».

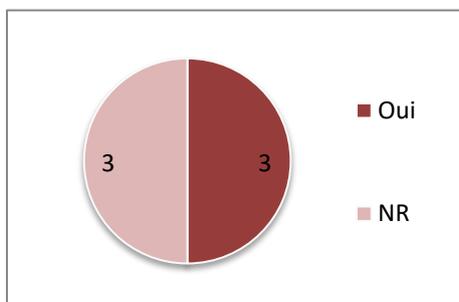


Visio 3 : « Nourrir une curiosité », « connaître plus précisément le fonctionnement en gendarmerie », « plus de précision sur les réponses à adapter localement ».

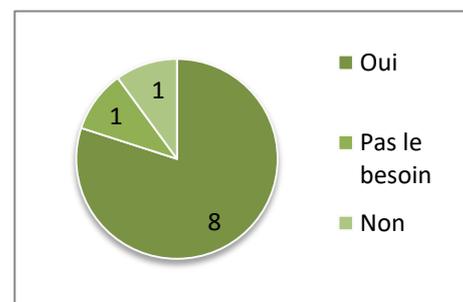
Avez-vous pu poser vos questions, exprimer votre point de vue / votre expérience ?



Visio 1 : « Oui facile à s'exprimer et partager »

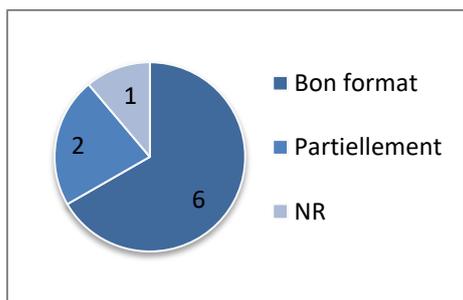


Visio 2 : « Oui »

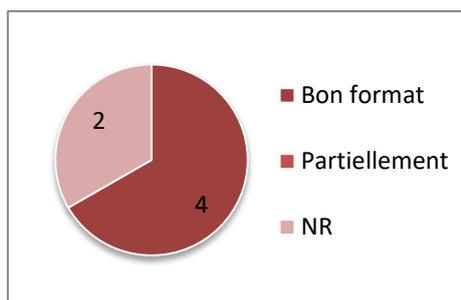


Visio 3 : « Oui sans difficultés », « Non dû au format visio »

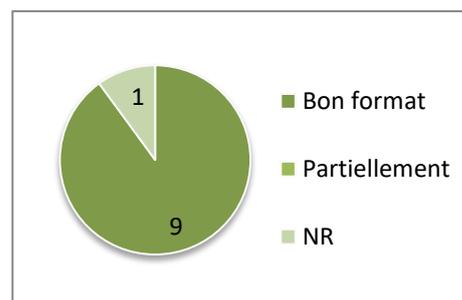
L'horaire et la durée de la séance vous ont-ils convenu ?



Visio 1 : Deux personnes ont souligné le format « un peu court », une autre à évoquer le besoin « d'approfondir ». « L'horaire excluant pour certains professionnels »



Visio 2 : « Besoin de planifier à l'avance pour fixer les dates », « très bien, s'inclue dans une journée de travail »



Visio 3 : « L'échange aurait pu se poursuivre », « opérant pour une visio ».

Nous avons noté une forte demande sur la thématique des violences conjugales sur le territoire. Cela se traduit par l'implication des intervenants et participants et les nombreuses perspectives qui ont été proposées. En effet, vous avez évoqué le besoin d'échanger autour des violences, avec l'envie de se rencontrer, de créer du lien entre professionnels, de poursuivre les regards croisés et le travail ensemble tout en soulignant le besoin d'être entouré et étayé. L'illustration par les professionnels et le regard sur les pratiques a été apprécié avec des échanges fluides et agréables à suivre. Certains d'entre vous regrettent le présentiel et les interactions formelles et informelles que cela induit.

- Différentes pistes ou demandes ont été soulevées pour permettre d'approfondir les connaissances et compétences :

- Apport théorique sur l'emprise,
- Formation/sensibilisation sur la prévention du passage à l'acte,
- Travailler autour des violences intrafamiliales dans la population âgée,
- Intervention d'avocats spécialisés pour recueillir leur expérience,
- Intervention de conseillers en économie sociale et familiale de la CAF pour clarifier les démarches d'accès aux droits dans un contexte de séparation.

- De plus, nous avons noté la nécessité de mieux identifier les acteurs sur l'Avant-Pays Savoyard avec des outils pour faciliter les démarches :

- Liste des représentants institutionnels et opérationnels à interpellier sur la problématique,
- Annuaire des acteurs du territoire mis à jour pour des situations individuelles,
- Besoin d'interlocuteur unique à la gendarmerie.

Le travail sur cette thématique pourrait être développé sur d'autres territoires de la Savoie.

- Les perspectives :

- Un groupe opérationnel, constitué de professionnel de terrain, se réunira 2 à 3 fois par an. Ce groupe aura en charge l'organisation de formations pluri-professionnelles sur le territoire et de travailler sur les outils.
- La poursuite du groupe institutionnel avec l'organisation d'une « journée-forum ». Pour les élus, les professionnels, les associations autour du 25 novembre 2022